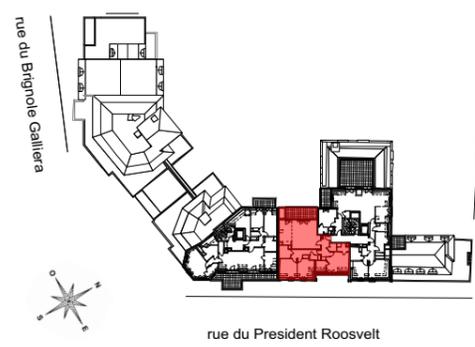
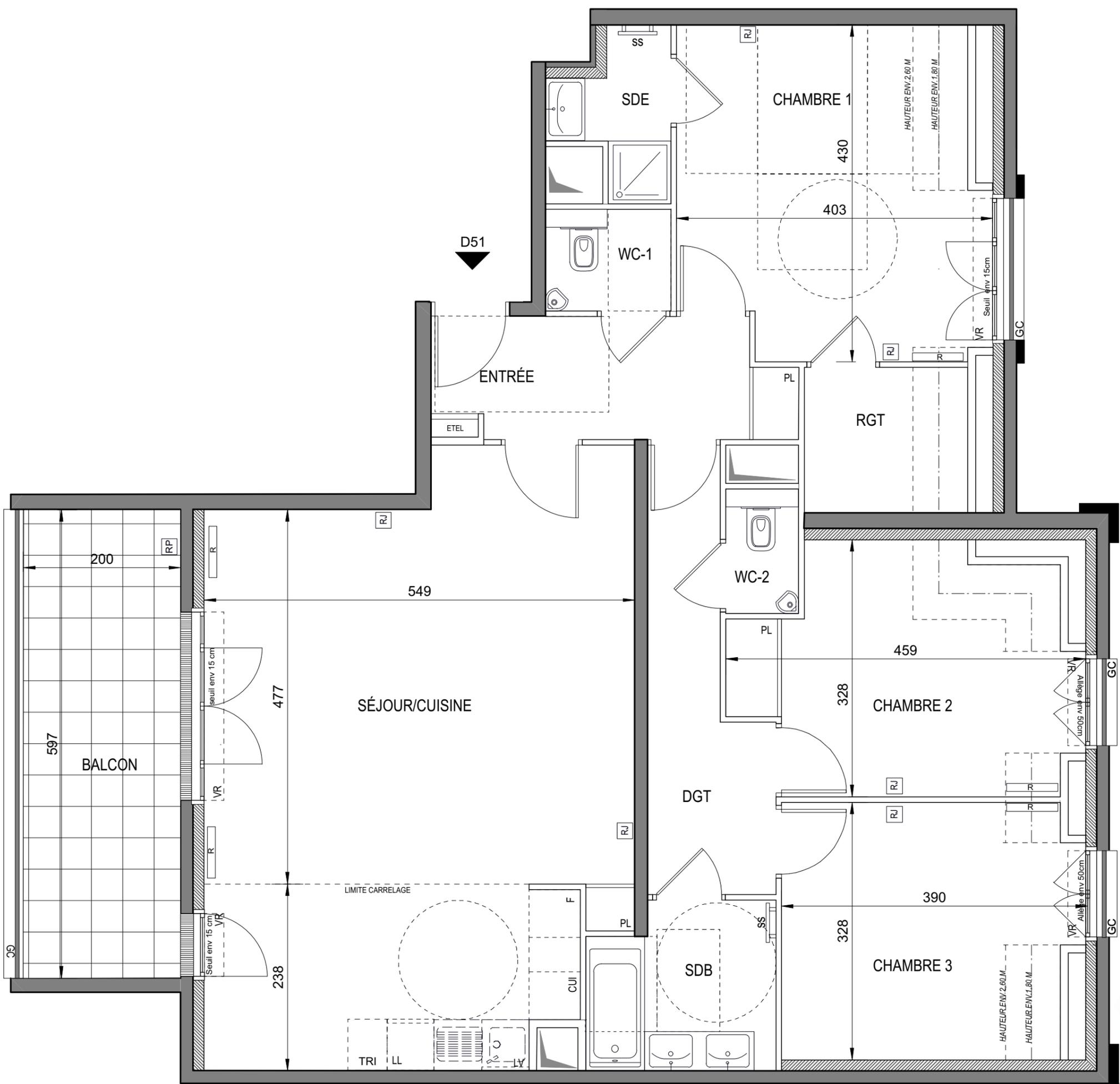




CLAMART 92140



Hall D APPARTEMENT DE 4 PIECES n° D51 au 5ème étage



ENTREE	6,70 m ²
SEJOUR / CUISINE	39,80 m ²
CHAMBRE 1	15,00 m ²
CHAMBRE 2	11,10 m ²
CHAMBRE 3	11,35 m ²
SALLE DE BAIN	4,90 m ²
SALLE D'EAU	2,45 m ²
WC 1	1,90 m ²
WC 2	1,25 m ²
DGT	6,90 m ²
RGT	3,15 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	104,50 m²
SURFACE H<1,8m	3,35 m ²
BALCON	11,80 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	119,65 m²

LEGENDE			
[RJ]	Prise RJ 45	[SS]	Sèche Serviette
[AV]	Allège Vitrée	[R]	Radiateur
[VR]	Volet Roulant	[R]	Réfrigérateur
[GC]	Garde Corps	[LV]	Lave Vaisselle
[Soffite]	Soffite / faux plafond	[LL]	Lave Linge
[ETEL]	Esp techn. elect. du lgt	[C]	Cuisson
[PL]	Placard	[TRI]	Tri selectif
[RP]	Robinet de puisage	[---]	Retombée de poutre

Indice A 25 Octobre 2019
Echelle : 0 0,5 1 2m

MARC FARCY ARCHITECTE



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.